

SAINT-VIT, le 19 février 2026

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la séance du Conseil Municipal qui se déroulera :

Judi 05 mars à 20 heures 30 minutes.

A la Mairie dans la salle du Conseil Municipal

Comptant sur votre présence, et votre compréhension.

Veuillez agréer, **Madame, Monsieur**, l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Pascal ROUTHIER.

Ordre du jour :

1) Délibérations :

- 
- ✓ **Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 24 février 2026,**
 - ✓ **Approbation des comptes de gestion 2025,**
 - ✓ **Approbation des comptes administratifs 2025 (annexe),**
 - ✓ **Bilan des cessions et acquisitions 2025,**
 - ✓ **Affectation des résultats de l'année 2025,**
 - ✓ **Adoption du Règlement Budgétaire et Financier (RBF) au titre de l'année 2026,**
 - ✓ **Application de la fongibilité des crédits,**
 - ✓ **Taux d'imposition pour l'exercice budgétaire 2026,**
 - ✓ **Attribution des subventions aux associations Saint-Vitoises (annexe),**
 - ✓ **Budgets primitifs pour l'exercice 2026 (annexe),**
 - ✓ **Convention entre la commune et le Comité des Œuvres Sociales (COS) des agents de la ville de Saint-Vit relative à la subvention de fonctionnement 2026 (annexe),**
 - ✓ **Convention entre la commune et l'association « U.S.S.V. Football » relative à la subvention de fonctionnement 2026 (annexe),**



- ✓ *Arrêt du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (annexe),*
- ✓ *Fonds de concours – route d'Ougney (annexe),*
- ✓ *Convention Projet Urbain Partenarial (PUP) « rue du Moulin à Vent),*
- ✓ *Cession d'un terrain ayant un intérêt archéologique,*
- ✓ *Cession foncière en vue d'une régularisation parcellaire.*

2) Questions diverses